



COMPTE RENDU DU CERCLE DES “CITOYENS DE L’EAU”

REUNION DU MARDI 21 JANVIER 2025

Présents :

Lucie BAUDOIN – Citoyenne d’ARDIN ;

Christine ARCHAMBEAU – Citoyenne d’ÉCHIRÉ, Association Champ du Partage ;

Jean-Paul CHAUSSONNEAUX – Maire de POMPAIRE et délégué du SECO ;

Olivier COLLON – Représentant du Comité Départemental de Spéléologie ;

Didier LEMOTHEUX – Citoyen de SAINTE-OUENNE, Membre du groupe Consom’acteurs du Centre Socio-Culturel Val d’Égray ;

Régis GUILLOTEAU – Adjoint au Maire de SAINT-RÉMY et Vice-Président du SECO ;

Claude MEUNIER – Citoyen de GERMOND-ROUVRE, Membre du groupe Consom’acteurs du Centre Socio-Culturel Val d’Égray ;

Yves VEILLON – Représentant de l’Association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)

Pierre MERY – Directeur du SECO ;

Yoann AYRAULT – Technicien au service Usines du SECO ;

Jean-Nicolas DUMONT – Animateur agricole Re-Sources au SECO ;

Nicolas MOREAU – Animateur du programme Re-Sources au SECO ;

Excusés :

Dominique MÉEN – Maire de VOUHÉ et Vice-Président du SECO ;

Théo JORÉ – Ambassadeur de l’eau au SECO.

ORDRE DU JOUR

- **Tour d’inclusion.**
- **Quel contenu du kit hydro économe ?**
- **Quelle communication autour du plan de sobriété ?**
- **Tour de conclusion.**

Secrétaire de la séance : Yves VEILLON

Nicolas indique que Théo JORÉ, nouvellement recruté par le SECO dans le cadre d’une alternance sur un poste d’ambassadeur de l’eau, devait assister à cercle mais est souffrant.



Tour d'inclusion

Ce tour de table permet à chacun de partager l'état d'esprit dans lequel il se trouve en abordant cette réunion.

Après un bref rappel des actions inscrites au plan de sobriété, les membres traitent des sujets suivants :

Quel contenu du kit hydro économe ?

Un kit hydro économe sera offert de l'ensemble des abonnés du SECO. Il sera distribué par l'ambassadeur de l'eau qui aura une mission spécifique de sensibilisation aux économies d'eau.

Les membres du cercle se mettent d'accord sur le fait que l'ambassadeur, suite aux échanges avec l'utilisateur, distribuera uniquement les objets hydro économes dont ce dernier aura besoin. Par exemple, il ne distribuera pas de mousseur si les robinets du logement sont déjà équipés ou ne sont pas adaptés.

Dans le cas où l'abonné est absent, l'ambassadeur déposera une enveloppe faisant office d'avis de passage et contenant une documentation présentant la démarche, la liste des objets pouvant être distribués et les coordonnées de l'ambassadeur pour ceux qui souhaitent prendre rendez-vous.

Il est proposé que l'ambassadeur tienne des permanences dans les mairies.

Seront proposés en fonction des besoins identifiés :

- Un ou des mousseur(s),
- Un réducteur de débit de douche,
- Une gourde / une carafe,
- Un autocollant affichant une analyse de qualité de l'eau du robinet ainsi que celle d'une eau en bouteille à coller sur la gourde (distribuée ou déjà en possession de l'utilisateur),
- Un sablier pour donner une idée sur le temps passé sous la douche,
- Un aimant.

Ces deux derniers objets ont soulevé un débat qui n'est pas clos.

Quelle communication autour du plan de sobriété ?

Il est proposé de concevoir un document contenant un QR Code renvoyant vers le site Internet du SECO, sur une page dédiée aux économies d'eau mais également vers la chaîne YouTube du SECO qui présente des astuces en vidéo.

Concernant le public scolaire, une sensibilisation est également prévue. Il est convenu de se rapprocher de l'inspection académique et des enseignants ainsi que d'établir une collaboration avec un organisme tel que la Béta-Pi ou le CPIE de Gâtine poitevine.

Les membres du cercle ont été sollicités pour trouver un slogan en support de la communication. Il a été convenu que les contributions de chacun seront les bienvenues par mail et qu'un système de vote allait être mis en place.

Les propositions émanant du cercle seront présentées au bureau.

Le tour de conclusion

Les participants expriment la façon dont ils ont vécu cette réunion.